

LE DEPOT DE SUSPECTS D'AJAIN

UN PETIT SEMINAIRE

Au début du XIX^e siècle, une école est fondée par l'abbé Descombes dans la commune d'Ajain. En 1818 ce collège ecclésiastique obtient le titre officiel de petit séminaire. Suite à la promulgation de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905, le petit séminaire ferme ses portes le 19 décembre 1906.



Le petit séminaire d'Ajain, s.d. (Arch. dép. Creuse, 48Fi 369)

Le bâtiment est dévolu au bureau de bienfaisance d'Ajain, avant de revenir au département. La loi sur l'assistance obligatoire aux vieillards et incurables sans ressources, votée le 14 juillet 1905, oblige les départements à faire face aux dépenses liées à cet objet. Le Conseil général de la Creuse envisage alors de reconvertir les lieux en hospice. Les premiers projets sont abandonnés en raison du coût des aménagements ; les années passent et le projet n'est toujours pas concrétisé (l'hospice

Un prisonnier du camp d'Ajain

voit le jour en 1927). Le bâtiment étant toujours disponible au début de la Grande Guerre, il va servir de dépôt accueillant des internés.

LE DEPOT DE SUSPECTS

En 1914, une politique est mise en œuvre forçant les étrangers à quitter le territoire national, sous peine d'internement. Cette politique se fonde sur le principe qu'en temps de guerre, tout étranger est suspect. Dans le département de la Creuse, Ajain allait devenir officiellement un « camp de concentration », également appelé « centre d'internement » et « dépôt de suspects ». L'ancien séminaire est affecté dès septembre 1914 à l'internement de sujets allemands et austro-hongrois. Ceux-ci, présents en France au moment de la déclaration de guerre, sont considérés comme potentiellement dangereux. En 1916, le camp d'Ajain devient un dépôt pour les « indésirables », des condamnés de droit commun de toutes nationalités.

De septembre 1914 à décembre 1919, le petit séminaire d'Ajain aura accueilli 2060 internés de toutes catégories.

PARCOURS D'UN PRISONNIER

Des dossiers individuels d'internés du camp d'Ajain pendant la Première Guerre mondiale sont conservés aux Archives départementales de la Creuse (sous-série 10R). Constitués de papiers d'identité, fiches de renseignements, procès-verbaux de gendarmerie et pièces de correspondance, ils apportent un éclairage sur les conditions d'internement, ses causes et les conséquences qu'il entraîne. L'un de ces dossiers est particulièrement fourni en renseignements.

MARIUS GROSSWALD

Marius Grosswald est né le 18 octobre 1892 à Bucarest, fils de Joseph et de Maly Steinberg. Présent à Nice en tant que philatéliste en 1914, ce ressortissant roumain tombe sous le coup d'un arrêté d'expulsion le 26 mars de la même année. Après une période d'emprisonnement pour vol et complicité, il arrive au dépôt d'Ajain le 13 juin 1917, venant de Besançon.

Un prisonnier du camp d'Ajain

PRÉFECTURE DU DOUBS
DÉPOT DE TRIAGE
DE BESANÇON
SERVICE
DE
SURETÉ GÉNÉRALE

NOTICE INDIVIDUELLE

Nom et prénoms *Grosswald Marius*
Surnoms _____
Date et lieu de naissance *18 Octobre 1892 à Bucarest*
Domicile *Nice*
Nationalité *Roumain*
Nom et prénoms du père *Joseph*
Nom et prénoms de la mère *Steinberg (Maly)*
Profession de ces derniers _____
Quel est leur domicile _____
Profession de l'inculpé *Philatéliste*
Résidences antérieures *Paris, Nice, Lausanne, Neuchâtel*
Est-il marié _____
Date et lieu du Mariage _____
Nom du conjoint _____
Nombre d'enfants vivants _____

SIGNALEMENT

Age *24*
Taille *1m71*
Cheveux *chât. cl.*
Sourcils *40*
Front *mojen*
Yeux *noir*
Nez *légerement voilé*
Bouche *mojenne*
Menton *ronde*
Barbe _____
Teint *clair*
Visage *ovale*
Corpulence _____

Situation de fortune *vit du produit de son travail*
Contribue-t-il à l'entretien de sa famille *non*
Quel est son degré d'instruction *primaire*
Situation militaire *Insoumis de l'armée roumaine*
Classe de recrutement _____ N° de tirage au sort _____
Canton _____

**SIGNES PARTICULIERS
ET TATOUAGES**

Antécédents

Vol: Tribunal Correctionnel Paris 1913, 15 jours
Vol: Tribunal Correctionnel Paris 1914, 15 jours
Infraction arrêtée d'expulsion, Nice 1915, 6 jours
Vol: Tribunal Correctionnel Lausanne 1916, 2 mois, expulsé canton de Vaud
Vol: Tribunal Correctionnel Neuchâtel, janvier 1917, 35 jours, expulsé de Suisse

IMPRESSION SIMULTANÉE DES 4 DOIGTS DE LA MAIN GAUCHE
O A M I

Moralité et Réputation

Mauvaise

Venu en France dans l'intention de contracter un engagement dans l'armée Française.

Un prisonnier du camp d'Ajain

BRIGADE
de Dun-le-Palleteau

N° de la brigade... 766
l'arrondissement

Du 27 juillet 1918

PROCES-VERBAL
CONSTATANT
l'arrestation de
l'indésirable
Grosswald (Marius)
(évadé).

Le 26 juillet 1918, Marius Grosswald est conduit à Éguzon pour l'entreprise Chagnaud. Deux jours plus tard, il s'évade avec un autre détenu, Henri Golberg, en gare de Dun-le-Palleteau (Dun-le-Palestel depuis 1952) pendant un arrêt ; les deux hommes sont arrêtés par des gendarmes de la brigade de Dun-le-Palleteau le jour même, près de La Chapelle-Baloue.

Invité de nous montrer ses pièces d'identité, Grosswald, nous a dit ne pas en avoir. En conséquence nous avons prévenu et informé qu'ayant abandonné son détachement nous l'arrêtons au nom de la loi. Puis nous l'avons conduit et déposé à la chambre de sûreté de notre caserne en attendant son transfert au camp de concentration d'Ajain (Creuse).

Il cherche à s'engager en tant que volontaire dans l'armée française ; après s'être présenté devant le Bureau de recrutement de Guéret le 11 février 1918, il est ajourné pour inaptitude physique. Une nouvelle demande, cette fois pour être versé dans les services auxiliaires, lui est refusée. Il adresse plusieurs lettres au directeur du camp.

Monsieur Le Directeur

Le 11 Février 1918 j'ai passé une visite au bureau de Recrutement par suite d'une demande d'engagement que j'avais faite. A mon très grand regret je n'ai pas été accepté à cause de ma faible constitution.

Je suis faible en ce moment parce que je n'ai pas assez à manger.

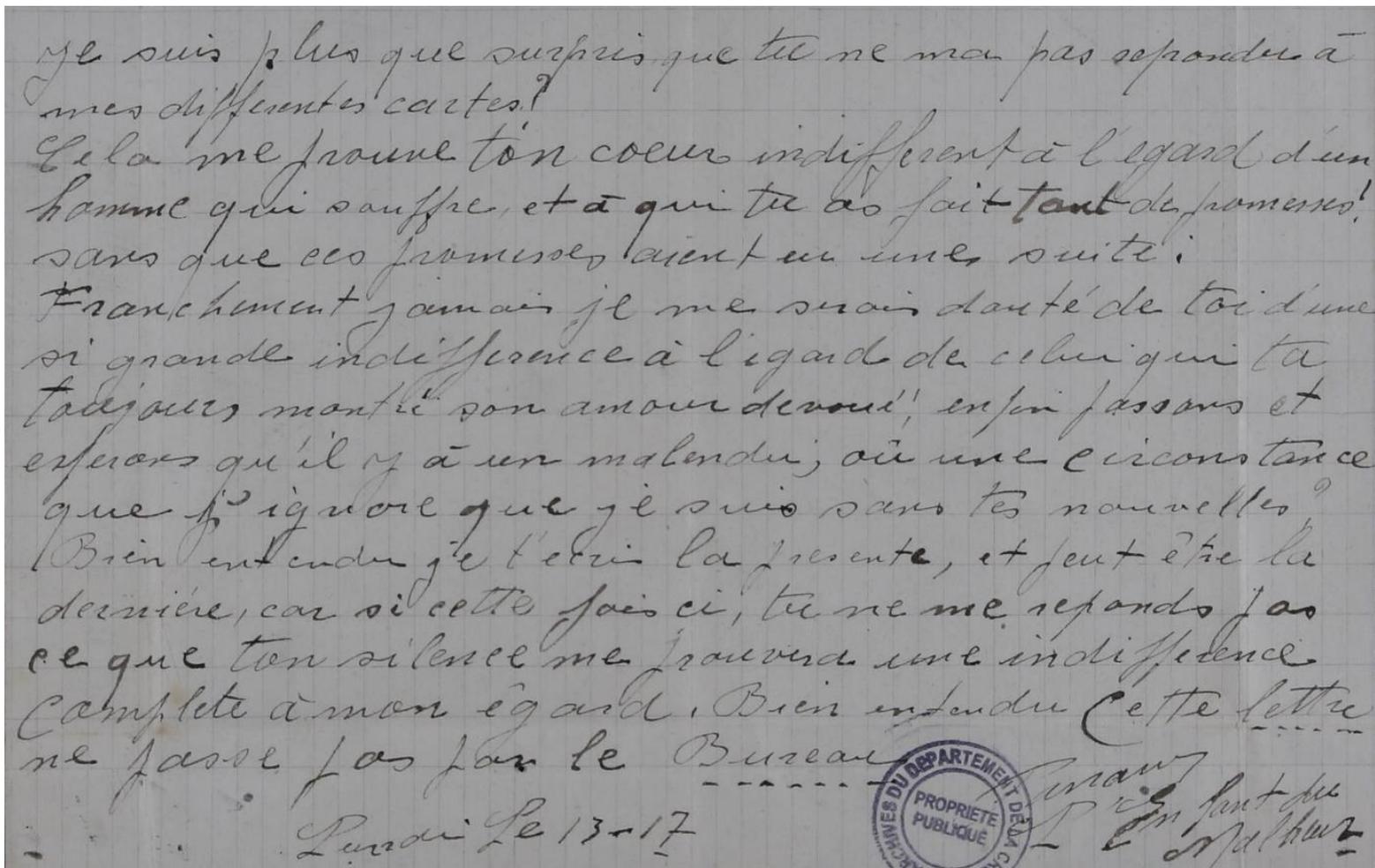
Je fais donc appel à votre bienveillance non pas dans votre qualité de Directeur, mais comme un fils ferait un appel à son père.

Sauvez-moi !!!
Trouvez moi je vous supplie, une petite place quelque part soit à Guéret ou ailleurs, mais si vous ne pouvez me trouver cette place, je vous prierai de m'envoyer à Eguzon.

Un prisonnier du camp d'Ajain



Une autre lettre, plus personnelle et soustraite à la censure, est adressée à une femme domiciliée en région parisienne.



La date de départ de Marius Grosswald du dépôt d'Ajain n'est pas mentionnée dans son dossier.

BIBLIOGRAPHIE / SOURCES

- Archives départementales de la Creuse, **10R 32**
- Archives départementales de la Creuse, « Introduction », in *10 R Organismes temporaires du temps de la première guerre et de la seconde guerre mondiale (répertoire numérique)*, Guéret, 2021
- DAYEN Michèle, DAYEN Daniel, « Ajain : du petit séminaire à l'hospice départemental 1905-1927 », in *mémoires de la Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse*, tome 53, 2007, p. 175-187 (**5BIB 115**)
- DARDY (abbé), *Ajain (Creuse) paroisse et séminaire de l'an 1000 à l'an 1900*, éditions Verso (réimpression de l'édition 1902), 1987, 382 p. (**2BIB 4703**)
- MANVILLE Michel (sous la direction de), *La Creuse dans la Grande Guerre*, collection : Patrimoine de la Creuse, Conseil général de la Creuse, 2009, 137 p. (**2BIB 3794**)
- Mairie d'Ajain, dernière consultation le 15 février 2024 :
<https://www.ajain.fr/decouvrir/eglise-et-le-seminaire/>